



Usages de l'internet

et protection des mineurs

Que faire en cas d'urgence ?

1. Découverte d'un site Internet inapproprié

à contenu pornographique, raciste ou violent et néanmoins accessible :

1. **signaler le site** sur <http://aiedu.education.fr> rubrique liste noire

2. **prévenir** (le chef d'établissement ou le directeur d'école)

M. / Mme

tél.mél.

2. Besoin d'une assistance psychologique

à la suite de la consultation de sites inappropriés :

Prévenir de la situation, le chef d'établissement ou le directeur d'école, qui préviendra la cellule académique .

Cellule académique de Sécurité-Internet

- Par courriel : ssi.protection.mineurs@ac-bordeaux.fr



Cellule nationale de coordination
<http://www.educnet.education.fr/aiedu>

Toutes les informations sur <http://www.mineurs.fr>
et sur le site web spécifique <http://ssi.ac-bordeaux.fr>